

31 janvier 2017



Territorialisation de la Direction de la Solidarité

Chers collègues,

Comme vous le savez la territorialisation décidée par le Président Weiten vient de débiter à la DS. Des changements fonctionnels et logistiques vont impacter plusieurs centaines d'agents, ce qui occasionne légitimement craintes et questionnements.

FO déplore que les agents ne disposent que de 10 jours pour se positionner alors que le projet a mis plus de 2 ans pour aboutir.

Dans ce contexte, Force Ouvrière a œuvré afin que des réunions soient organisées sur tous les territoires et que toutes les questions puissent être mises sur la table. Nous avons été entendus par l'administration sur ce sujet.

De plus, lors des différentes rencontres avec la DRHLS et la DS, nous avons obtenu les garanties suivantes :

- Des critères objectifs pour répondre aux vœux des agents
- La prise en compte des distances Domicile/Nouveau lieu de travail
- La mise à disposition d'une flotte de véhicules suffisante ; pour rappel un employeur ne peut obliger un agent public à utiliser son véhicule personnel pour des trajets professionnels (arrêt N° 15NC00217 de la CAA de Nancy du 17 mars 2016). A ce titre FO a fait modifier une Fiche de Fonction Attendue qui ne respectait pas cette règle.

La politique de FO n'est pas de céder à la panique et encore moins d'affoler les agents mais d'analyser et d'affronter sereinement les nouvelles problématiques qui s'imposent à ces derniers.

Nous sommes conscients que des dossiers délicats subsisteront et **FORCE OUVRIERE sera toujours présent pour accompagner et soutenir les agents.**

N'hésitez surtout pas à nous contacter; une attention particulière sera portée à votre situation que nous défendrons auprès de la DRHLS.

FO un syndicat à l'écoute des agents et qui défend les agents

BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné(e)

NOM :

Prénom :

Grade :

Affectation :

.....

N° de téléphone professionnel :

Adresse personnelle :

.....

N° de téléphone personnel :

N° de téléphone portable :

Adresse mail privée :

Temps de travail : 100%

Autre préciser : %

Diffusion des informations et des publications :

Adresse personnelle

Adresse professionnelle

Adresse internet privée

Déclare adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE des Services du Conseil Départemental de la Moselle.

Fait à

Le

Signature